

La justice du pays des droits de l'homme. La France, Etat voyou.

@@@

LES « DYSFONCTIONNEMENTS » DE LA JUSTICE FRANCAISE SONT MAINTENANT CONNUS ET PUBLICS.

On se doute que je suis parfaitement au courant de ce qui se passe dans l'appareil judiciaire français.

C'est en octobre 1966, alors que je terminais la rédaction de mon épaisse thèse de doctorat en médecine – soutenue à Nantes en janvier 1967 – , que j'ai franchi pour la première fois la porte du ministère des Affaires sociales. Depuis, je n'ai cessé d'avoir des contacts, de plus en plus étroits, avec les pouvoirs publics.

J'ai été membre d'un tribunal social en 1978 (le tribunal du contentieux de l'incapacité de Paris), puis, en 1984, jusqu'en 1992, je suis, quelques mois après ma nomination par le ministère, devenu premier rapporteur de la Cour nationale de l'Incapacité, à la demande unanime des présidents des chambres (qui portent le nom de « sections » à la Cour nationale). A ce titre, si incroyable que cela paraisse, j'instruis, je rapporte oralement devant cette juridiction, MILLE affaires par an, soit cent affaires par mois ouvrable, soit vingt cinq affaires chaque semaine. Au total : CINQ MILLE AFFAIRES CONTENTIEUSES, jugées en appel. De surcroît, à l'époque, le rapporteur – celui à qui les dossiers sont confiés plusieurs semaines avant les audiences de la Cour, avec mission de les « éplucher », de rédiger un rapport écrit à commenter oralement devant la juridiction nationale, de recommander une solution à la cour pour chaque dossier, présidée par un Conseiller d'Etat, un Conseiller à la Cour des comptes, ou un Conseiller à la cour de cassation -, rédige de surcroît de sa main les décisions judiciaires – plus précisément les MOTIFS (les arguments, en quelque sorte), qui ont conduit la Cour à se ranger aux recommandations et opinions faites par le rapporteur, qui, dans tous les cas, propose à la juridiction d'adopter telle solution plutôt que telle autre. Cela permet de voir, d'entendre, de commencer à comprendre un certain nombre de choses.

Ce n'est pas seulement là, malgré les contacts multiples, notamment avec les hauts magistrats, l'administration, le ministère de tutelle, que j'apprends ce qui se passe dans certaines affaires jugées par l'appareil judiciaire, et les turpitudes effarantes de l'administration, en particulier sur les dizaines de milliers de personnes employées au noir par l'Etat, l'inexécution des décisions de justice, le refus de l'Etat (français) de verser leurs retraites à des agents publics, malgré les décisions prises par les tribunaux administratifs en leur faveur.

Il a fallu de longues années de persévérantes observations – surtout lors de mes fonctions de Consultant près le Médiateur de la république -, de confidences feutrées, de procès personnels intentés contre l'Etat français (en particulier contre Martine AUBRY et Jean Claude GAYSSOT; confère : Mélenec, Aubry, Gayssot), les entretiens avec les députés, les sénateurs, les chefs des groupes parlementaires, que j'ai reconstitué, « débricolé » le fonctionnement pervers de toute la machine. Tout cela était un tabou absolu. Même les magistrats avec lesquels j'étais le plus en confiance, ne livraient rien, ou presque rien : prudence, intérêts de carrière, lâcheté, soumission à la hiérarchie obligent (tout cela est rangé dans le fourre-tout dénommé cocassement : OBLIGATION DE RESERVE !).

Mais un chercheur qui cherche, avec obstination, et qui veut à toutes forces savoir la vérité, trouve. MADAME EVA JOLY, PRECURSEUR ET HEROÏNE FRANCAISE.

Puis, ont commencé à paraître des livres, dont ceux de madame JOLY, chargée des affaires Elf, Tapie, Dumas (Notre affaire à tous); SCHEIDERMANN (Les juges parlent; Ou vont les juges); SOULEZ-LARRIVIERE (La justice à l'épreuve), ... et une multitude d'autres.

Je pense que madame JOLY est peu douée pour la politique; le réalisme lui fait totalement défaut :

la politique est l'art du possible, et les opinions des autres méritent aussi, assez souvent, d'être prises en considération. Apprendra-t-elle ? Comme magistrat, elle a été et restera un exemple pour les générations futures. Dans l'affaire Elf-Aquitaine, dans laquelle elle a risqué sa vie, je lui ai écrit à plusieurs reprises pour l'encourager.

J'ai conservé tous ces livres, mes correspondances avec les pouvoirs publics, ainsi que les articles parus dans la presse (le Monde notamment, journal éminemment partial, nostalgique de Trotskysme, avec les excès effrayants que cette doctrine a entraînés), mais admirablement documenté pour les affaires de justice). Je n'ai donc aucune surprise, lorsque vient enfin le moment, de voir étalés au jour les scandales mettant en cause, principalement, ces hommes vertueux que sont les ministres, les premiers ministres, puis, au moins, un président de la république (française).

En 1996 et en 1997, on apprend – sans aucune sorte d'étonnement, précisons-le, que le siège social du Crédit Lyonnais, à Paris, est anéanti par un gigantesque incendie; l'année suivante, le 19 août 1997, ce sont les bâtiments du même établissement, au Havre, qui sont dévorés par le feu. Pas une personne de mon entourage qui ne sache de quoi il s'agit : des preuves compromettantes – pour les gens du système – s'y trouvent : il fallait les faire disparaître. Il en coûte, pour les contribuables 1,6 milliards de francs. Les experts ont démontré que ces incendies étaient criminels.

Pendant ce temps là, madame Joly enquête.

LA CORRUPTION DE TOUT LE SYSTEME.

Tout le monde apprend, avec HORREUR et une REPULSION irrépressible, que François MITTERAND, garant de la Justice, intervenait très fréquemment pour en détourner le cours ! (Le Monde, Des archives dévoilent comment François MITTERAND abusait des interventions individuelles, mercredi 23 juin 1999, page 9). A quand le transfert des cendres de ce héros au Panthéon ????? On dit que M. LANG, qui lui doit tout, milite pour cela. Justement, il est en recherche d'un emploi : rarement présent dans ses circonscriptions successives, toujours présent, en revanche, dans les médias et dans les cocktails mondains, il est à la recherche d'un point de chute pour les prochaines élections (le parti socialiste voudrait qu'il s'en aille, mais il se cramponne : ah ! Ou donc est le bon temps du pèlerinage de la roche de Solutré, ou on le voyait, collant aux basques de François MITTERAND, toujours sous l'angle utile des caméras, parfois même couché à ses pieds !)

Pour certains, il y a prescription pour le passé, et incertitude pour les autres, les dossiers étant cachés, détruits, édulcorés, et surtout protégés par des lois iniques, détournées de leur but, en particulier celle dite du « SECRET DEFENSE ». Mais ce n'est qu'un début. Le jour où les gens du parquet (= les procureurs), se verront ôter la qualité de magistrats, ce que beaucoup demandent aujourd'hui ouvertement, les choses iront beaucoup mieux.

Dès 1997-1998, alors que je préparais ma candidature à la succession de Jacques PELLETIER, Médiateur de la République, je travaillais avec acharnement à un vaste projet de la réforme judiciaire. Les procureurs, simples avocats de l'Etat, y étaient, en tant que subordonnés au ministre de la justice – donc au Président de la République -, exécutant leurs ordres, devaient être déchus, et réduits au rôle – d'ailleurs honorable) de SIMPLES AVOCATS DE L'ETAT, sans aucun autre pouvoir que de plaider aux audiences comme les avocats des autres citoyens, à égalité avec eux. PLUS : avec une déontologie STRICTE, leur interdisant de mentir, même dans ce que l'Etat considérait comme étant son intérêt.

LA MAFFIA GOUVERNEMENTALE FRANCAISE.

Passons. J'ai dit, publiquement, à une époque où cela n'était pas courant, devant les micros des rares radios qui avaient le courage de recevoir des gens comme Claude REICHMANN (alsacien), le commandant Pierre GUILLAUME (le célèbre « Crabe-tambourg », breton par sa mère), moi-même, et d'autres – que le gouvernement fonctionne comme une maffia Tout ce milieu se recrute par

clientélisme, complicité dans le même système, adhésion à la même valeur : l'argent, l'égo. (Il y, il faut le dire, des exceptions, j'en ai connu quelques uns, tant chez les politiques que dans la haute administration; les membres des cabinets ministériels – les énarques, si critiqués -, je tiens à apporter mon témoignage sur ce point -, sont d'un niveau technique élevé, et, si ambitieux soient-ils, majoritairement dévoués à l'intérêt général; cela a été pour moi, le plus souvent, de m'entretenir avec eux, une source de renseignements irremplaçables; ce sont des mécaniques intellectuellement formatés à tout comprendre, même si les politiques qu'ils servent ne leur arrivent pas à la cheville). Chaque mois apporte maintenant la preuve que cette analyse était vraie.

Les discours publics, principalement lors des élections, comportent une cinquantaine de mots, pas davantage : le progrès social, les réformes, l'intérêt général, l'équité, et, bien sûr LA JUSTICE (!!!!!).

Le pays est « gouverné » avec une incompétence inouïe, dans le désordre, la lâcheté, la précipitation, l'un des baromètres étant la rue et ses manifestants.

Aujourd'hui, les scandales ayant éclaté à partir des années 1990- 1995, on sait tellement ce qu'est la vérité, que cela est devenu banal, voire lassant. Confessons-le : plus d'une fois, je me suis mis en danger, et j'ai même conçu des craintes à plusieurs reprises, notamment dans les affaires des emplois au noir, et des pensions indues, financées par les contribuables (bretons et français) pour DES MALADIES INEXISTANTES (Ce scandale a donné lieu à un rapport rédigé par mes soins, remis au Médiateur de la république, en 1995. Il a été publié dans le Canard Enchaîné, grâce aux bons offices de Hervé MARTIN, le 1er novembre 1995, sur la base des informations puisées dans mon rapport. Jacques PELLETIER, Médiateur de la République, a siégé dans mon jury de thèse de doctorat en droit, à Nantes, en 1996 : il ne connaissait rien au problème, c'est moi qui lui ai rédigé les notes écrites que je lui ai demandé de lire lors de la discussion publique, car je ne voulais pas que la Médiature - dont je faisais partie - donne d'elle une image médiocre.

LA CORRUPTION, en France, atteint des dimensions que le public ignore. En 2011, dans le classement des pays vertueux, ce pays arrive à la 25 ème place, autant dire le dernier des pays occidentaux, ou presque.

LE BON DOCTEUR MELENNEC.
(Extraits de « Mémoires et combats »).